

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Le conseil a approuvé le compte-rendu du 25 septembre 2023  
Reddition réglementaire de comptes - information

**FINANCES****1- Présentation des orientations budgétaires pour l'exercice 2024**

Le Conseil Municipal a pris acte à l'unanimité des orientations budgétaires 2024 contenues dans le rapport.

**2- Réitération de garantie apportée à SOLIHA Pays de la Loire sur deux emprunts pour la réhabilitation de logements**

La commune a réitéré à l'unanimité sa garantie de remboursement sur les deux emprunts.

**URBANISME****3- Vote de l'acquisition d'une parcelle pour la réalisation d'un chemin privé**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'approuver l'acquisition de la parcelle B 3843 d'une superficie de 5 m<sup>2</sup> appartenant à la SCI du Marché au prix de 15 €/m<sup>2</sup>.

**4- Vote de l'actualisation du linéaire de voirie pour la dotation globale de fonctionnement**

Le Conseil Municipal a pris acte à l'unanimité du nouveau nombre de kilomètres de voirie communale établi, à ce jour, à 39,493 km et 37,982 km de chemins ruraux.

**5- Vote d'une convention de prestation de service pour la maintenance numérique des itinéraires de randonnée pédestre**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la signature de la convention de prestation de service pour la maintenance numérique des itinéraires de randonnées pédestre avec la Fédération Française de Randonnée.

**6- Vote d'une convention de reconnaissance de servitude administrative pour l'établissement du réseau de distribution d'électricité – Rue de la Chauffetière**

Le Conseil Municipal a approuvé l'unanimité la signature de la convention portant reconnaissance de servitude administrative pour l'établissement du réseau de distribution électrique sur la parcelle commune cadastrée AR 0037 avec le SYDEV.

**7- Vote de la modification du cahier des charges de cession de terrain des ilots sociaux de la tranche 4 de la Grimoire**

Le Conseil Municipal a approuvé par 18 voix pour et 1 abstention la modification du Cahier des Charges de Cession de Terrain des ilots sociaux de la Tranche 4 de la Grimoire.

**ANIMATION LOCALE****8- Modalités d'organisation du marché de Noël entre la commune et le comité d'animation**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les modalités d'organisation du marché de Noël qui aura lieu le samedi 16 et dimanche 17 décembre 2023 au village de Beaupuy.

## CULTURE

### **9- Approbation de la convention avec le Grand R – Scène nationale de la Roche-sur-Yon – dans le cadre du festival « Roulez Jeunesse ! »**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le projet de convention à passer avec la scène nationale relative à la venue du festival « Roulez Jeunesse ! » sur le territoire communal.

## SOLIDARITE

### **10- Approbation de la charte « Ville ambassadrice de don d'organes**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de s'associer au collectif Greffes+ et a approuvé la charte Ville ambassadrice du don d'organes.

## ENVIRONNEMENT

### **11- Approbation d'un contrat avec Alcome – Responsabilité Elargie des Producteurs**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la signature du contrat-type entre la Ville de Mouilleron le Captif et ALCOME pour la durée de l'agrément. La mission principale d'Alcome est la réduction de la présence des mégots dans les espaces publics.

## INTERCOMMUNALITE

### **12- Avis sur le nouveau Plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des demandeurs 2023-2028**

Le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'émettre un avis favorable au Plan Partenarial de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs 2023-2028 établi par La Roche-sur-Yon Agglomération.

### **13- Ratification des décisions de la conférence du 27 septembre 2023 et renouvellement de l'entente intercommunale pour la mutualisation du conseiller numérique**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la répartition du coût du service public « conseiller numérique » pour l'année 2023 et a approuvé la poursuite de l'entente intercommunale pour la mutualisation du service pour 3 années supplémentaires à compter du 17 janvier 2024 entre les communes de Landeronde, Dompierre sur Yon, Venansault et Mouilleron le Captif.

### **14- Election des membres siégeant à la conférence de l'entente intercommunale pour la mutualisation du conseiller numérique**

Madame Mireille PIVETEAU et Madame Emilie MASSEY ont été élues, à l'unanimité, membres de la conférence de l'entente intercommunale entre les communes de Mouilleron-le-Captif, Venansault, Dompierre-sur-Yon et Landeronde pour une durée de trois ans.

### **15- Candidature de la commune pour le renouvellement de la subvention dans le cadre du dispositif conseiller numérique France services**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la candidature de la commune de Mouilleron le Captif au renouvellement de la subvention dans le cadre de la reconduction du dispositif Conseiller numérique France Services.

### **16- Avis sur le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2022 – La Roche-sur-Yon Agglomération**

Le Conseil Municipal a pris acte à l'unanimité de la communication du rapport tel qu'il a été présenté, celui-ci étant à la libre disposition du public à l'accueil de la Mairie.

**17- Avis sur le rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ménagers et assimilés 2022 – La Roche-sur-Yon Agglomération**

Le Conseil Municipal a pris acte à l'unanimité de la communication du rapport tel qu'il a été présenté, celui-ci étant à la libre disposition du public à l'accueil de la Mairie.

**18- Avis sur le rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau 2022 – Vendée Eau**

Le Conseil Municipal a pris acte à l'unanimité de la communication du rapport tel qu'il a été présenté, celui-ci étant à la libre disposition du public à l'accueil de la Mairie.